LETTRE OUVERTE DE LA MÈRE DE KEZIAH
Pour mon fils, pour la vérité, pour une justice égale pour tous

Fort-de-France, le 26 octobre 2026

Aux associations culturelles, aux mouvements humanistes et politiques,
aux personnalités et à toutes les personnes attachées à la justice,

Je suis la mère de Keziah. Depuis le 16 juillet 2020, notre vie est marquée par les violences que je dénonce, leurs conséquences et un parcours judiciaire et médical qui dure depuis six ans.

Je prends aujourd'hui la parole pour témoigner de ce que j'ai vécu et demander que toute la lumière soit faite sur les faits et que les responsabilités soient établies dans l'affaire de Keziah.

Je tiens enfin à dénoncer, dans cette affaire, la persistance de pratiques qui s'inscrivent dans une continuité coloniale, fondée sur la violence, l'intimidation et l'impunité.

Pour comprendre notre histoire, il faut revenir aux mobilisations contre l'empoisonnement au chlordécone en Martinique et en Guadeloupe.

Nous manifestions pour que les responsabilités dans cette pollution soient examinées lors d'un procès. Nous dénoncions ses conséquences sanitaires et environnementales durables, qui touchent les populations, les terres, les eaux et l'ensemble du vivant. Chaque samedi, nous occupions des parkings de supermarchés et appelions au boycott des enseignes que nous mettions en cause. Notre mobilisation se heurtait régulièrement à l'intervention des forces de l'ordre : gaz lacrymogènes, coups de matraque, interpellations et gardes à vue.

À mesure que les interpellations se multipliaient, nos rassemblements se déplaçaient vers les lieux où nos camarades étaient retenus. Nous avions le sentiment que notre revendication de justice disparaissait derrière les images d'affrontements, sans que les raisons de notre présence soient suffisamment entendues.

Le 13 janvier 2020, une marche de soutien était organisée à l'occasion du procès des sept militants de l'affaire dite des « sept d'Océanis », poursuivis pour rébellion après une mobilisation sur un parking de supermarché. Nous marchions et nous chantions. Devant le tribunal, un important dispositif de forces de l'ordre nous attendait. Des gaz lacrymogènes et des lanceurs de balles de défense ont été utilisés.

Rodney, jeune militant, a été atteint à la mâchoire. Les images de sa blessure ont circulé et suscité une vive indignation. La situation s'est ensuite aggravée dans le centre-ville.

Ce jour-là, j'ai moi-même été touchée au bras par un tir de LBD, après avoir rejoint mon fils qui jouait du tambour face à un cordon de gardes mobiles.

Le 16 juillet 2020, Denzel et Esaï ont été arrêtés à leur domicile au petit matin et conduits au commissariat de Fort-de-France. Un rassemblement de soutien s'est organisé. Des personnes déclamaient des textes de Frantz Fanon, dansaient et chantaient au son du tambour.

Keziah, tambourinaire, et moi les avons rejoints en fin d'après-midi.

Il était près de 17 heures lorsque mon fils a été violemment interpellé. Je l'ai vu menotté et frappé. Des images de la scène ont été filmées. J'entendais ses cris. J'ai moi-même été frappée, puis projetée au sol. J'ai eu le bras fracturé. Deux gendarmes me maintenaient avec leurs boucliers contre la barrière de la préfecture, en face du commissariat. J'entendais mon fils sans pouvoir le rejoindre. Lorsque j'ai enfin pu m'éloigner, je l'ai vu allongé dans le canal, couvert de sang, presque inconscient. J'ai essayé de rester calme. Je pensais qu'il allait être conduit à l'hôpital.

Selon ce que j'ai constaté, il n'a pas été immédiatement conduit à l'hôpital. Il a été déplacé et de nouveau frappé. Je demande que les images disponibles soient pleinement examinées et que les responsabilités soient établies.

Je conteste également les conditions dans lesquelles sa santé a été prise en charge dans les heures qui ont suivi. J'ai vécu comme une nouvelle violence sa présentation publique comme un individu violent, alors que nous cherchions à faire reconnaître ce qu'il venait de subir.

Après six années d'épreuves judiciaires et médicales, Keziah doit se défendre contre des accusations de violences envers des gendarmes. De notre côté, malgré les plaintes et les recours engagés, nous n'avons pas obtenu le procès que nous demandons concernant les violences dénoncées à son encontre et au mien.

Je ne demande pas un traitement de faveur pour mon fils. Je demande que sa parole soit entendue, que les éléments disponibles soient examinés et que les actes de chacun soient appréciés avec la même exigence. Je demande que les membres des forces de l'ordre mis en cause aient à répondre de leurs actes devant la justice et que les responsabilités puissent être débattues lors d'un procès.

Pour moi, cette histoire relie plusieurs violences : celle de la pollution au chlordécone, celle que nous avons ressentie à l'annonce du non-lieu dans cette affaire, celle exercée contre des manifestants et celle d'un traitement judiciaire que nous vivons comme inégal. Elle est aussi l'histoire d'une jeunesse qui s'est levée pour défendre sa terre, sa santé et son avenir.

Je vois dans cette situation la persistance de rapports de domination hérités de l'esclavage et de la colonisation. Les pensées d'Aimé Césaire et de Frantz Fanon nous aident à interroger cette banalisation de la violence et la manière dont elle transforme celles et ceux qui l'exercent comme celles et ceux qui la subissent. Cette histoire concerne la Martinique et la Guadeloupe. Elle concerne aussi la France, son histoire et la réalité de l'égalité qu'elle affirme.

Aucune autorité ne devrait être soustraite à l'examen de ses actes. Aucune demande de justice ne devrait être étouffée par la peur.

J'appelle les associations culturelles, les mouvements humanistes et politiques, les artistes, les personnalités et les citoyens à rejoindre le comité de soutien à Keziah. Je vous appelle à soutenir une démarche pacifique pour la vérité, la justice et la dignité ; à demander un examen effectif des violences dénoncées ; à défendre la liberté d'expression et le droit de manifester.

Je souhaite également que notre mobilisation maintienne l'exigence de justice dans l'affaire du chlordécone et soutienne les démarches visant à faire examiner les responsabilités pénales dans cette pollution.

Plus largement, je tiens à réaffirmer l'urgence et la nécessité d'examiner les effets persistants de la colonisation dans nos sociétés, en outre-mer comme dans l'Hexagone. Je demande que les préjudices subis soient reconnus et que des réparations concrètes et effectives soient mises en œuvre.

Soutenir Keziah, c'est affirmer que sa vie, sa parole et ses droits comptent pleinement. C'est défendre une justice qui garantit à chacune et à chacun les mêmes droits et s'impose la même exigence à tous.

Soutenir Keziah, c'est aussi lutter contre la colonisation sous toutes ses formes et contre les injustices qu'elle continue d'engendrer.

Madly Etilé,
Mère de Keziah